



Revue de « recherches en travail social » paraissant trois fois par an > janvier, mai, septembre

Elle est publiée par l'IRTS (Institut régional du travail social) du Languedoc-Roussillon. Associé à Buc Ressources (Yvelines), l'EESTS Nord-Pas-de-Calais, l'ESTES de Strasbourg, le GIRFAS Bretagne, l'IREIS Rhône-Alpes, et les IRTS de Basse-Normandie, de Champagne-Ardenne, Ile-de-France Montrouge/Neuilly-sur-Marne, de Nord-Pas-de-Calais, de PACA et Corse, de Poitou-Charentes et de La Réunion ; et de Instituto superior de serviço social do Porto (Portugal). En partenariat avec la Sauvegarde du Nord.

Revue classée Interface en Sciences de l'éducation (AERES)

## Appel à auteurs > **Un jouet pour jouer**

Le jouet, inventé dès la préhistoire, témoigne du besoin et du plaisir de chacun d'entre nous, dès les premières années, à jouer.

En retrouvant des jouets dans les tombeaux égyptiens, on peut penser que le jouet est un instrument pour se déplacer, passer d'un monde à un autre, d'un univers à un autre : du monde des vivants au monde des morts dans le cadre de ces jouets funèbres. Mais on retrouve aussi le jouet chez l'enfant, comme pour le faire advenir au monde.

Ainsi, le jouet peut avoir une fonction éducative. Platon déjà, dans *Les Lois*, écrivait que « Par l'usage des jeux, l'on s'efforcera de tourner les goûts et les désirs des enfants vers le but qu'ils doivent avoir atteint à l'âge adulte ».

Dans ses vertus éducatives, Jean-Jacques Rousseau, dans *L'Emile*, préconisera l'activité naturelle comme un jeu qui permet à l'enfant d'expérimenter.

Et dans le sens de l'expérimentation, Jean Piaget dira que par le jeu, l'enfant tâtonne, découvre par

essai et erreur et développe ainsi ses capacités.

Certains travailleurs sociaux utiliseront le jouet dans une dimension de médiation afin d'aider l'enfant à exprimer ses émotions, son vécu, à se tourner vers le passé pour élaborer l'avenir.

Du jouet en bronze au jouet en plastique en passant par le plomb et le bois, quelle place le jouet a-t-il acquise au fil des décennies ? L'impact économique qu'a l'industrie du jouet a-t-il des incidences sur les comportements ? Comment est-il consommé chez nous et ailleurs dans le monde ?

Le jouet n'aurait-il qu'un intérêt pour l'enfance ? Pour permettre des apprentissages, des connaissances, un rapport au monde ?

Pablo Neruda dans *J'avoue que j'ai vécu* écrivait : « L'enfant qui ne joue pas n'est pas un enfant, mais l'homme qui ne joue pas a perdu à jamais l'enfant qui vivait en lui et qui lui manquera beaucoup ». Continue-t-on à jouer lorsqu'on est adulte ? Sommes-nous devenus tant le jouet que nous n'aimons plus les jeux ?

### > **Dépôt des manuscrits jusqu'au 5 juin 2012 (par mail à : [lesociographe@irts-lr.fr](mailto:lesociographe@irts-lr.fr))**

> Manuscrit remis sur fichier informatique (Word) de 30.000 signes maximum, comprenant un titre, des intertitres, une bibliographie (le cas échéant), un résumé en français et si possible sa traduction en anglais. Les illustrations seront acceptées sous conditions. Si possible, nous communiquer ces éléments par mail (ne pas oublier d'indiquer vos coordonnées postales et téléphoniques).

> Tout manuscrit est signé par un ou des auteurs physiques (pas de personnes morales). En cas de co-auteurs, nécessité d'avoir un seul contact pour la rédaction (ils seront présentés dans la publication par ordre alphabétique).

> Le texte doit être présenté sans autre enrichissement typographique que les caractères italiques : pas de feuille de style ni de tabulation. Les notes de bas de page doivent être insérées manuellement (et non par numérotation automatique). Le référencement bibliographique de citation s'indique entre parenthèses après la citation (et non en note de bas de page).

> Dans le texte, tous les patronymes avec prénom en entier, tous les sigles explicités à leur première utilisation, toutes les citations référencées avec précision (auteur, titre, page).

> Les manuscrits et autres documents remis le sont à titre gracieux. Tout fichier proposé suppose l'autorisation par l'auteur d'une mise en ligne possible sur le site Internet du Sociographe.

### > **Procédure :**

Dépôt des manuscrits : jusqu'au 5 juin 2012

Décision de la rédaction (après consultation du comité de lecture) : novembre 2012

Bon pour publication (sur article mis en page) : février/mars 2013

**Parution : n° 41, mai 2013** (Après parution, rencontre entre auteurs et lecteurs du numéro)

### > **Contacts :**

. Dossier coordonné par Irène Kontomichos (membre du comité de rédaction du Sociographe, formatrice IRTS Ile de France Montrouge/Neuilly-sur-Marne).

Mail : [irenekontomichos@gmail.com](mailto:irenekontomichos@gmail.com) / 06 61 41 92 52

. Marc Trigueros, secrétaire de rédaction. 04 67 07 82 73 / Mail : [lesociographe@irts-lr.fr](mailto:lesociographe@irts-lr.fr)

> **Orientations du Sociographe :** ...travailler les articulations entre réalités sociales, pratiques professionnelles et prescriptions politiques du « travail social »... (extraits)

Le sociographe. 1011, rue du pont de Lavérune. CS 70022. F-34077 Montpellier cedex 3. 04 67 07 82 73 / [www.lesociographe.org](http://www.lesociographe.org)